

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1681

Artikel: Union européenne : economiesuisse n'est pas la Suisse
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1008940>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

economiesuisse n'est pas la Suisse

En écartant sèchement l'option d'une adhésion à l'Union européenne, economiesuisse défend des intérêts sectoriels et une étroite idéologie néolibérale.

La position antieuropéenne d'*economiesuisse* pèsera lourdement dans le débat sur l'adhésion à l'UE. L'engagement inverse des socialistes n'aura pas le même poids. Difficile de mener une politique économique et sociale contre la volonté de la centrale patronale censée représenter l'intérêt supérieur de la nation. Mais, est-il besoin de le rappeler, *economiesuisse* n'est qu'un lobby défendant, pour faire court, les intérêts des grandes entreprises financières et industrielles. Les bilatérales ont éliminé un nombre important d'obstacles que rencontraient les entreprises. La libre circulation des travailleurs était le dernier combat pour lequel *economiesuisse* s'affichait en faveur de l'Europe. Le combat étant gagné, la centrale patronale a changé de camp. Il reste évidemment des obstacles à une pleine participation des entreprises suisses au grand marché. C'est notamment la persistance des frontières douanières génératrices de tracasseries administratives. Les petites entreprises exportatrices en souffrent, mais les multinationales qui ont assez de spécialistes évitent facilement ces obstacles.

Par les bilatérales, les banques ont obtenu la sauvegarde du secret bancaire. Les dispositions compensatoires pour combattre l'évasion fiscale vers la Suisse peuvent être contournées facilement. Nos banques continuent donc d'accueillir les fraudeurs du fisc. A l'intérieur de l'Union, l'Autriche et le Luxembourg ont obtenu un statut analogue et peuvent « concurrencer » la place financière suisse avec les mêmes armes. Le secret bancaire n'est donc pas, en l'état, une raison pour les banques de refuser l'adhésion. Mais l'image d'une Suisse indépendante est bonne pour la place financière. Même si les banques de Luxembourg ou de Vienne sont aussi discrètes que celles de Zurich ou Genève, les clients se sentent plus sûrs sous le drapeau helvétique. Rappelons aussi que les négociations sur la libre circulation des services ont échoué, notamment parce que les banques et les assurances s'y opposaient. Elles n'y trouvaient aucun avantage. Massivement présentes dans les pays de l'Union, elles peuvent faire tout ce qui ne leur est pas permis à partir de la Suisse. En refusant la libre circulation, les banques suisses se protègent, en revanche, des offres de service des

banques implantées dans l'Union et non présentes sur notre marché. Une adhésion priverait nos banques de la protection de leur marché intérieur. Ce serait bon pour les clients que nous sommes, mais pas pour les banques.

Economiesuisse défend avec ardeur les thèses néolibérales: diminution de la pression fiscale et amaigrissement de l'Etat. L'adhésion implique une TVA à 15%. Il s'en suivrait une rude bataille politique qui mettrait les néolibéraux en position difficile. Comment obtenir une baisse globale de la pression fiscale ou autres prélèvements obligatoires avec une grosse progression de la TVA? C'est probablement la perspective de ce grand chambardement qui fait le plus peur à la centrale patronale.

Une adhésion offrirait des droits supplémentaires aux salariés: protection contre les licenciements, limitation de la durée du travail et participation. Raison supplémentaire pour *economiesuisse*, qui fait de la flexibilité du marché du travail une vertu cardinale, de dire non à l'Europe. On peut donc, dans l'intérêt de la Suisse, ne pas partager les vues d'*economiesuisse*. *at*

Suite de la première page

L'Europe en peine

Alternative

La première des solutions est libérale. Certainement celle dont rêve Bruxelles. Les sociétés des secteurs-clés sont non seulement privées de tout monopole, mais privatisées. La privatisation crée des relations d'actionnaires à actionnaires et non plus d'Etat à Etat. Elle a en contrepartie le désavantage de privilégier la recherche du profit au bénéfice des détenteurs

du capital. Dans l'esprit de Bruxelles et du Conseil fédéral, des directives doivent garantir le respect, par les sociétés privées, des exigences du service universel: l'approvisionnement, l'accès égal pour tous au marché. C'est la liberté régulée.

La deuxième solution serait que les sociétés dont l'actionnaire majoritaire demeure l'Etat et qui interviennent sur le marché désormais ouvert défi-

nissent statutairement leur stratégie: non pas la recherche du profit mais le plus juste prix. Répétons une fois encore que les superbénéfices dont on fait grand mérite à Swisscom signifient que la société ne pratique pas les prix les plus bas ou n'investit pas assez dans la recherche et que l'actionnaire majoritaire n'a pas défini clairement sa mission de service public. En cas de fusion avec une société étrangère

- mais l'association est aussi une formule possible - des garanties de respect du partenaire et d'égalité de traitement doivent de même être statutairement assurées.

Cette proposition fut jugée naïve, nous en avons eu l'écho. Et pourtant l'article 3, lettre c, de la CECA esquisse exacte-